

Paris, le 14 Avril 1907.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que l'Académie royale de Belgique vient de prendre, sur la proposition de M. Mansion, une décision favorable à notre oeuvre. Je vous rappelle que l'Académie des Sciences de Copenhague a déjà décidé de voter pour la proposition de l'Académie de Vienne, tendant à mettre la question de la langue internationale à l'ordre du jour de l'Association int. des Académies.

D'autre part, l'Académie des Sciences de Paris a nommé rapporteur, sur cette proposition, M. Appell, doyen de la Faculté des Sciences, qui a signé notre lettre à l'Académie de Vienne; c'est dire que son opinion est entièrement favorable à notre oeuvre; les conclusions de son rapport le seront sans doute aussi, et il en sera probablement de même de la décision de l'Académie.

Nous vous prions de faire connaître ces faits à Messieurs vos collègues, pour les rendre favorables à notre oeuvre, et d'agréer, Monsieur, l'expression de notre considération la plus distinguée.

Le Trésorier de la Délégation pour l'adoption d'une langue
auxiliaire internationale,

Louis Couturat